

LETTRE DE LIAISON

des militants combattant
pour le **Front Unique**
des syndicats de l'enseignement public

N° 270
25 mai 2017

ISSN 1245-0286

www.frontunique.com

Conseil national de la FSU des 16 et 17 mai 2017

Au CDFN de la FSU, les représentants du courant Front Unique ont combattu pour que la direction de la FSU refuse toute concertation, tout dialogue social avec le gouvernement Macron-Philippe, gouvernement de guerre contre les acquis des travailleurs.

Introduction

C'est à la fin du CDFN que la composition du gouvernement Macron-Philippe a été annoncée. Bien sûr, tant le programme de Macron que le choix de Philippe, membre du parti LR, donnaient clairement la nature du nouveau gouvernement : un gouvernement au service de la bourgeoisie ayant comme tâche de s'en prendre aux acquis des travailleurs, des chômeurs, des jeunes, des retraités... Il est éclairant que la première tâche que se fixe le nouveau pouvoir est d'accentuer la liquidation du Code du travail, c'est-à-dire de parachever la loi El Khomri. La composition du gouvernement n'a fait que confirmer ces objectifs. Confier Bercy à Le Maire, celui qui lors des primaires des partis LR et UDI, avait voulu doubler Fillon sur « sa droite », choisir Blanquer, bras droit de De Robien et Chatel à l'Education nationale, nommer une patronne au ministère du travail, autant de symboles des objectifs de ce nouveau gouvernement.

Macron avait annoncé pendant sa campagne qu'il gouvernerait par ordonnances pour porter ses coups contre le Code du travail. On a vu depuis que cela n'excluait pas une dose de dialogue social et de concertation. Les dirigeants syndicaux, et en particulier ceux de la CGT et de FO, se sont empressés de participer à ces séances de dialogue social qui doivent permettre au gouvernement de mieux accomplir ses objectifs.

Même si la FSU, n'est pas directement concernée par la réforme du Code du travail, il est bien sûr évident que les coups portés contre les travailleurs du secteur privé faciliteraient ceux destinés aux fonctionnaires. Macron a affirmé sa volonté de réduire le nombre de fonctionnaires. En supprimant le ministère de la fonction publique et en confiant au sarkozyste Darmanin la gestion des fonctionnaires, Macron a voulu donner un signal fort de ses objectifs contre eux.

Au CDFN, B. Groison et les dirigeants de la FSU feignaient d'être plus préoccupés par le Front national que par la constitution d'un gouvernement ennemi des travailleurs. Révélateur d'une disposition « bienveillante » vis-à-vis du nouveau pouvoir, F. Rolet, secrétaire du SNES, a envoyé au nom de son syndicat, une lettre à Macron ou elle souhaite un « quinquennat fructueux ». Dans une interview donnée à l'agence AEF, elle a indiqué que tant pour la réforme du bac que pour l'autonomie des établissements, elle était disposée à rentrer dans une concertation. Et c'est dès le 25 mai que la direction de la FSU a rencontré Darmanin, ministre de « l'Action et des comptes publics » qui a confirmé la suppression de 120 000 postes de fonctionnaires en indiquant qu'il s'agissait d'un engagement du président qui « sera tenu, mais pas de manière comptable (...) c'est-à-dire en discutant avec les syndicats ». Il réaffirme ainsi clairement le rôle de la concertation.

Ce qui est apparu nettement au cours du CDFN, c'est surtout une mise en ordre des représentants des courants Unité et Action et École Émancipée qui co-dirigent la FSU. Ainsi pour deux motions proposées par Front Unique (pour l'abrogation de la loi sécurité publique et contre la sélection à l'Université), aucun représentant de l'École Émancipée n'a voté pour alors qu'ils avaient été assez nombreux à le faire lors du

précédent CDFN. Il y a donc une nette volonté de la direction de la FSU de resserrer ses rangs pour collaborer pleinement avec le gouvernement Macron-Philippe à travers le dialogue social et la concertation.

Notons que les faits démontrent la nécessité des motions de notre courant : Macron engage une nouvelle prolongation de l'état d'urgence et sa ministre de l'enseignement supérieur a annoncé que l'un de ses premiers chantiers serait l'instauration de la sélection à l'entrée de la licence.

Comme les représentants de notre courant l'ont fait au cours de ce CDFN, les militants du courant Front Unique combattront pour que les directions des syndicats rompent avec le gouvernement et s'opposent à ses projets de contre-réformes.

1^{ère} intervention du courant Front Unique dans le débat général

Comme il était prévisible, c'est dès le 1^{er} tour des présidentielles que les travailleurs ont subi une défaite politique majeure avec la qualification pour le 2nd tour de deux candidats ennemis acharnés de la classe ouvrière et de ses conquêtes sociales. Macron en étant qualifié face à Marine Le Pen avait son élection acquise.

L'élimination de Hamon, candidat du parti socialiste est principalement due à la politique menée par Hollande et ses gouvernements contre les travailleurs avec en point d'orgue – il y a un an – l'adoption de la loi travail par le 49-ter. Mais il faut souligner que tant à l'extérieur qu'au sein même du PS, des forces se liguent pour en finir avec l'existence de ce parti.

Les dirigeants syndicaux portent une responsabilité écrasante dans la défaite du 1^{er} tour, eux qui ont pratiqué jusqu'au bout la concertation-collaboration avec les gouvernements présidés par Hollande. Et en particulier, eux qui se sont dressés, il y a un an, contre l'appel à une manifestation centrale à l'Assemblée nationale pour imposer à la majorité PS-PCF le retrait du projet de loi El Khomri.

Si des millions de travailleurs ont voté pour Mélenchon, ils l'ont fait pour un candidat qui s'est présenté au-dessus des partis dans une volonté de rassembler toutes les classes sociales.

Et la défaite du 1^{er} tour a encore été amplifiée au second par la campagne menée par les dirigeants des partis issus du mouvement ouvriers qui ont appelé à voter Macron au nom d'un front républicain contre le Front National. Dans ce front républicain, les dirigeants syndicaux ont pris toute leur place. Même s'ils n'ont pas pu en général appeler clairement à voter pour Macron, toutes leurs déclarations allaient dans ce sens.

Le lendemain du 1^{er} tour, le courant Front Unique a combattu au Bureau national de la FSU pour que notre fédération se prononce pour « Pas une voix pour Le Pen ! Pas une voix pour Macron ! ». Mais notre motion n'a recueilli que notre vote. La résistance à l'escroquerie qui consiste à demander aux travailleurs de voter pour leur ennemi a été plus développée qu'en 2002. Ainsi des syndicats et même une fédération CGT ont appelé à ne voter ni pour Le Pen, ni pour Macron. Et même si ce mouvement est resté limité, de nombreux lycéens ont manifesté sous le mot d'ordre : « Ni Le Pen, ni Macron, ni patrie, ni patron »

Macron est donc élu et a bien l'intention de porter les coups les plus durs contre les acquis ouvriers.

Il est significatif qu'une de ses priorités est de porter à nouveau le fer contre ce qui subsiste du code de travail après la loi El Khomri. Il prévoit : le plafonnement impératif des indemnités prud'homales lors des licenciements pour les faciliter ; la généralisation du référendum d'entreprise contre les organisations syndicales ; la possibilité de nouvelles dérogations aux accords de branche etc.

Et pour aller plus vite, il veut procéder par ordonnance. En réplique, c'est d'abord Berger de la CFDT qui a donné le ton en défendant la nécessité du dialogue social. Mailly pour FO demande à Macron « que l'on débâte, que l'on discute à tous les niveaux » et la commission exécutive de la CGT l'appelle « à renoncer à imposer de nouveaux reculs sociaux par ordonnance ou 49.3 ». Ainsi, ils sont disposés à envisager de nouveaux reculs sociaux si c'est dans les règles du dialogue social et de la concertation. Macron vient de leur répondre que les ordonnances n'empêchaient pas le dialogue social.

Au contraire, la défense des acquis sociaux implique de les défendre en commençant par refuser toute concertation ou dialogue social sur leur destruction avec le pouvoir qui veut les mettre en pièces.

Pour le reste son programme est aussi explicite :

- Il veut en finir avec la retraite par répartition en lui substituant un système de capitalisation par points.

- Il veut la réduction de 15 milliards pour la Sécurité sociale, de 25 milliards sur le budget de l'Etat, de 10 milliards sur l'Assurance chômage, et de 10 milliards pour les collectivités territoriales. Il veut substituer aux cotisations ouvrières pour la Sécurité sociale l'impôt par la hausse de la CSG. Il veut libérer les patrons de toute contrainte et généraliser l'ubérisation de la société. On comprend qu'avec un tel programme autant de représentants des partis traditionnels de la bourgeoisie veulent être de l'aventure à ses côtés. Et le choix d'un premier ministre LR vaut feuille de route.

Il veut généraliser la sélection dès l'entrée à l'Université en réformant le bac qui perdrait sa valeur de 1^{er} grade universitaire. Il veut octroyer aux chefs d'établissement le recrutement des enseignants. Il envisage un redéploiement massif et autoritaire des enseignants des écoles peut-être dès la rentrée de septembre.

Et bien sûr comme chantre d'une union nationale au service de l'impérialisme et de la bourgeoisie française, il soutient pleinement les interventions impérialistes de la France et veut la progression du budget militaire. Et sa volonté de promouvoir l'Etat policier est attestée l'augmentation du nombre de policiers qu'il prévoit alors qu'il veut supprimer 120 000 postes de fonctionnaires.

La responsabilité des directions syndicales est écrasante face aux coups redoublés contre les travailleurs et la jeunesse que Macron veut porter.

Notre fédération doit clairement indiquer qu'elle refuse toute concertation, tout dialogue social avec ce pouvoir dont les objectifs anti-ouvriers sont clairement énoncés. Et elle doit œuvrer auprès des autres confédérations et fédérations syndicales pour qu'elles adoptent une position analogue et pour la réalisation d'un front uni contre le gouvernement présidé par Macron.

2nde intervention du courant Front Unique dans le débat général

C'est sous le régime de l'état d'urgence que les élections présidentielles ont eu lieu. Entre les deux tours, on a entendu des responsables politiques mettre en avant qu'il serait extrêmement dangereux que le Front national accède au pouvoir compte tenu des institutions de la Vème république et l'état d'urgence.

Evidemment le FN est un parti ultra-réactionnaire et raciste qui doit être vigoureusement combattu par le front unique ouvrier et par le combat contre les politiques au service de la bourgeoisie. Au contraire le front républicain et les politiques au service de la bourgeoisie ont favorisé la croissance électorale du FN.

Le « danger fasciste » a été invoqué une fois de plus pour légitimer l'adhésion honteuse de nos dirigeants syndicaux au « front républicain » contre le FN, c'est à dire le soutien à Macron, candidat du capital financier. Ce « danger » n'est qu'un leurre : il n'existe pas, aujourd'hui, autour du Front National de bandes organisées du type de ce qu'ont été les SA en Allemagne dans les années 30.

Ce qui existe par contre c'est une menace vitale et bien réelle pour le mouvement ouvrier et pour les libertés démocratiques : celle de la marche à l'Etat policier engagée depuis plus d'un an. Avancer dans ce sens, c'est le « programme commun » de tous les représentants politiques de la bourgeoisie. Et il en est ainsi, parce que la liquidation des libertés démocratiques est indispensable aux capitalistes français pour mettre en œuvre le « remède » de choc à la crise du capitalisme en France : la liquidation de tous les droits et acquis des travailleurs, ce qui est précisément au cœur du programme de Macron aujourd'hui.

Depuis son élection, Macron n'a pas cessé de multiplier les signes pour indiquer sa volonté d'avancer à grands pas dans le sens de l'Etat policier : annonce de la poursuite et de l'intensification de la « lutte contre le terrorisme » et des dispositifs liés, défilé en véhicule militaire sur les Champs Elysées. Il vient de nommer l'ancien préfet de Rennes, celui qui a fait preuve du plus grand zèle dans les répressions des manifestations contre la loi El Khomri, comme son directeur de cabinet.

La vraie menace pour les travailleurs et la jeunesse, pour le mouvement ouvrier en tant que tel, la voilà : il est de la responsabilité urgente de la FSU de s'y opposer, et plutôt que d'un « front républicain », d'appeler à la constitution du front unique ouvrier contre la répression.

Ces dernières années et ces derniers mois nous ont montré que cette menace est bien réelle. Surtout quand les gouvernements, UMP et encore plus sous Hollande, reprennent des pans entiers du programme du FN

La traque des migrants, la destruction brutale et répétées de leurs abris de fortune, la persécution systématique de tous ceux qui tentent par humanité de leur venir en aide.

Les contrôles au faciès pratiqués et revendiqués par l'Etat. La restriction des libertés démocratiques en particulier du droit de manifestation et de réunion. Les assignations à résidence hors demande judiciaire. La banalisation de la présence de soldats en armes de guerre. N'est-ce pas là des éléments du programme du front national mis en œuvre sans que celui-ci exerce le pouvoir ?

Lors de la manifestation du 1^{er} mai, le gouvernement Hollande-Cazeneuve en sursis a déchaîné la répression policière comme il le fait systématiquement depuis de nombreux mois. Les forces policières ont pris l'habitude de se placer au sein même des manifestations pour en prendre le contrôle. Qu'elles puissent le faire parfois avec l'assentiment voire la complicité de dirigeants syndicaux est scandaleux. Si la propagande gouvernementale a mis en avant les quelques policiers blessés dont un l'avait été par l'utilisation d'une grenade qu'il destinait aux manifestants, ce sont des dizaines de blessés qu'on compte parmi les manifestants ignorés par les journalistes qui préféreraient se référer aux seuls communiqués gouvernementaux.

Il faut ajouter les arrestations massives de jeunes lycéens, leur garde à vue, leur fichage pour avoir simplement manifesté leur point de vue. Il est vrai que proclamer « Ni Le Pen ! Ni Macron ! Ni Patrie ! Ni patron » doit être considéré comme criminel par le gouvernement et par les policiers républicains qui voteraient à plus de 50% pour le front national selon des sondages

Depuis le CDFN de mars, il faut ajouter un nom à la longue liste non exhaustive des victimes de la répression policière. Après le meurtre de Rémi Fraisse et l'homicide d'Adama Traoré, après les innombrables violences infligées à des manifestants ou à des migrants, après le viol du jeune Théo, c'est le meurtre de Shaoyo Liu qui a été perpétré par des policiers alors que ce père de famille devait penser se trouver en sécurité à son domicile. C'est devant les membres de sa famille qu'il a été tué par des policiers. L'avocat de la famille a déclaré qu'il était sans doute la 1^{ère} victime de la loi sécurité publique adoptée en procédure d'urgence en février.

Lors de notre CDFN de mars, notre courant a proposé d'exiger l'abrogation de cette loi qui octroie un véritable permis de tuer aux policiers. Notre motion a recueilli 43% des exprimés.

Nous persistons à penser qu'il est de la responsabilité et de l'honneur de notre fédération d'exiger l'abrogation de cette loi scélérate pleinement inscrite dans la marche à l'Etat policier.

Nous présenterons à nouveau une motion en ce sens demain.

Présentation de la motion « contre la nouvelle contre-réforme du Code du travail »

Chacun parmi nous est conscient de la signification du projet d'ordonnances sur le Code du travail.

Il s'agit pour Macron, à la demande de la bourgeoisie française, de tailler en pièces dans le Code du travail ce que la loi El Khomri n'avait pu réaliser.

Macron et son 1^{er} ministre ont été clairs : ils veulent procéder par des ordonnances préparées par la concertation avec les représentants des organisations syndicales.

S'opposer à cette contre-réforme implique d'exiger le retrait du projet d'ordonnances mais aussi de refuser toute concertation sur ce projet, concertation dont le seul but est de permettre la publication des ordonnances.

Motion contre la nouvelle contre-réforme du Code du travail

Après la loi El Khomri, Macron veut procéder à une nouvelle contre-réforme du Code du travail en procédant par ordonnances.

Celle-ci prévoit en particulier :

- l'imposition d'un plafonnement des indemnités prud'homales en cas de licenciement sans cause réelle et sérieuse

- la généralisation de l'inversion de la hiérarchie des normes

Comme il s'était prononcé pour le retrait du projet de loi travail il y a un an, le CDFN de la FSU se prononce pour le retrait du projet d'ordonnances de réforme du Code du travail.

Le CDFN se prononce contre toute participation syndicale à la concertation devant permettre la publication de ces ordonnances.

6 pour ; 63 contre ; 1 abstention ; 31 refus de vote

Présentation de la motion « contre la sélection à l'Université »

Dans un communiqué du 2 mai concernant le tirage au sort des futurs étudiants à leur entrée à l'Université, le SNESup indique à juste titre que cette circulaire est « le 1^{er} pas vers la sélection à l'entrée en L1. »

Cette mesure s'inscrit pleinement dans toute la politique mise en œuvre par les gouvernements présidés par Hollande pour restreindre le droit aux études dans l'enseignement supérieur.

Le responsable du SNESup nous a dit que la loi de sélection en master est une assez bonne loi mais qui selon lui serait mal appliquée.

La réalité, c'est qu'avec cette loi, la réussite en licence ne suffit plus pour pouvoir s'inscrire dans un master correspondant à son cursus et dans sa faculté.

De plus la sélection à l'entrée du master ne restreint pas celle pratiquée à l'entrée en M2 puisqu'un projet de décret prévoit d'augmenter encore le nombre de masters qui pratiquent cette sélection entre M1 et M2.

Macron à qui le relais est passé a bien l'intention de pousser encore plus loin la sélection généralisée à l'Université. C'est le sens de sa volonté d'exiger des pré-requis pour entrer en L1 et de réformer le bac.

Bien sûr un réel droit aux études implique de combattre pour que l'Enseignement supérieur soit doté des moyens nécessaires (financiers et en personnels) pour qu'il puisse assurer ses missions.

Mais notre fédération doit exiger le retrait des mesures de sélection en particulier l'abrogation de la loi de sélection en master. Elle doit se prononcer contre le projet de Macron d'instaurer la sélection en L1 par le biais des pré-requis. Elle doit réaffirmer sa défense inconditionnelle du bac comme 1^{er} grade universitaire.

Motion contre la sélection à l'Université

La loi réformant les masters entre en application. Elle instaure la sélection à l'entrée en M1. De plus la sélection à l'entrée en M2 se voit encore amplifiée.

Le CDFN de la FSU réuni le 17 mai 2017 s'oppose à toute forme de sélection, tant à l'entrée en licence qu'à l'entrée en master ou entre M1 et M2. Tout étudiant qui a validé une licence doit pouvoir accéder de droit à un master correspondant à son parcours antérieur et dans son université.

Le CDFN se prononce pour l'abrogation de la loi de sélection en master.

Le CDFN s'oppose au projet de Macron d'instaurer la sélection dès l'entrée à l'université par l'exigence de « pré-requis ».

Le CDFN défend et défendra inconditionnellement le baccalauréat comme 1^{er} grade universitaire donnant accès à l'enseignement supérieur.

10 pour ; 59 contre ; 1 abstention ; 31 refus de vote

Présentation motion «pour l'abrogation loi dite de sécurité publique »

Depuis des années, la restriction des libertés démocratiques et le développement de la répression policière et judiciaire sont à l'œuvre. Les travailleurs français et la jeunesse expérimentent au quotidien l'état d'urgence, comme en Turquie ou en Tunisie. Aujourd'hui, sortir d'une manifestation en ayant inhalé du gaz lacrymogène, pris des coups de matraque ou de flash-ball, voire en ayant perdu l'usage d'un œil est devenu monnaie courante.

Un nouveau président a été élu mais qui pourrait croire que la politique sécuritaire sera adoucie dans les cinq prochaines années ? Emmanuel Macron a été très clair. En matière de sécurité, sa politique sera « implacable » et pour illustrer cette posture, il a nommé comme directeur de cabinet l'ancien préfet de Bretagne qui n'a jamais eu de scrupule à faire molester les travailleurs et la jeunesse lors des manifestations contre la loi El Khomri.

Il faut le marteler :

- c'est aujourd'hui que la répression bat son plein.
- C'est aujourd'hui que des manifestants se font malmenés par des agents de police qui donnent libre cours à leur violence avec la bénédiction des pouvoirs publics
- C'est aujourd'hui que le nombre d'incarcérations bat tous les records, quand la majorité d'entre elles sont des courtes peines et qu'elles concernent essentiellement la jeunesse des quartiers populaires

C'est donc bien aujourd'hui qu'il faut combattre cette marche à l'État policier.

Combien faudra-t-il encore de Rémi Fraisse, d'Adama Traoré ? Et pour la dernière victime en date, Shaoyo Liu, on ne peut qu'être d'accord avec l'avocat de la famille qui combat pour que justice lui soit rendue qui a déclaré : « *aucun des principes de légitime défense n'a été respecté. On est face à la première manifestation des conséquences de la loi sur la légitime défense.* »

Le texte action explique à juste titre que « la loi sécurité publique promulguée le 28 février dernier constitue un échelon supplémentaire dans la montée des lois sécuritaires ». Alors il faut en tirer toutes les conséquences en exigeant l'abrogation de cette loi scélérate.

Motion pour l'abrogation de la loi dite de sécurité publique

La loi « sécurité publique » accroît l'impunité dont bénéficient les forces de l'ordre alors que la liste des victimes de la répression policière s'allonge de semaine en semaine et compte un mort de plus, Shaoyo Liu.

Cette loi permet aux policiers d'utiliser leur arme à feu en dehors des situations de légitime défense et aggrave les peines encourues pour outrage à personne dépositaire de l'autorité publique.

Le CDFN se prononce donc pour l'abrogation de la loi dite de sécurité publique.

10 pour ; 59 contre ; 2 abstention ; 30 refus de vote

